

GÉREZ ET VALORISEZ VOTRE TERRITOIRE AVEC SURICATE

L'OUTIL AU SERVICE
DES SPORTS DE NATURE

DÉCHARGE
SAUVAGE



INCIDENT
ET SÉCURITÉ



CONFLIT
D'USAGE



PROBLÈME DE
BALISAGE



Une veille participative pour votre territoire

Suricate® met en relation les pratiquantes, pratiquants de sports de nature et les gestionnaires des lieux de pratique, pour préserver la qualité des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports et loisirs de nature.

Les personnes signalent et géolocalisent les incidents rencontrés **lors de leur activité sportive de nature, quelle qu'elle soit.**

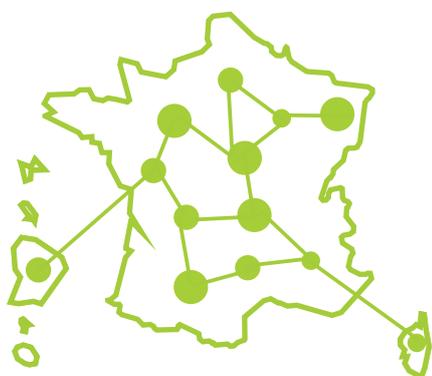
Les signalements sont traités par un réseau d'administrateurs et d'administratrices issues des collectivités territoriales, des fédérations sportives, des services de l'État et des gestionnaires d'espaces naturels.

.....

4 types d'incidents pris en charge

source de pollution,
conflit d'usage,
signalétique erronée,
équipement défectueux.

.....



Un dispositif national

La force du dispositif, c'est son réseau de **plus de 700 personnes** réparties sur l'ensemble du territoire national, chargé de résoudre les anomalies signalées par les Sentinelles.

Par la **participation active des pratiquantes, pratiquants** et l'action de ce réseau, Suricate® aide les gestionnaires des lieux de pratique et tous ceux qui promeuvent les sports de nature à **maintenir une offre de qualité.**

Le développement maîtrisé des sports de nature d'intérêt public

Depuis 2013, Suricate est un outil de la politique publique de développement maîtrisé des sports de nature portée par le ministère chargé des Sports. Il est avéré que la pratique de ces activités présente des intérêts éducatifs, que ce secteur stimule l'économie locale, ou bien encore que les pratiquantes, pratiquants contribuent à la gestion des lieux de pratique et à l'excellence sportive française.

Soutenu par





Un outil accessible, entièrement en ligne

Pas de licence logiciel, aucune installation... Suricate est une plateforme web avec un tableau de bord personnalisé à l'échelle de votre territoire.

Suivez le traitement des signalements et faites évoluer leur statut

Collaborez avec les autres administrateurs et administratrices concernés

Communiquez avec les Sentinelles



4 cas d'usages

Dépôt sauvage (Environnement)

J0

Réception du signalement

« Dépôt d'ordures, la photo parle d'elle-même... Lamentable ! »

J4

En cours de traitement

La référente de l'EPCI prend en charge le signalement et contact la mairie de la commune dont dépend le chemin.

J6

Problème résolu

La zone est nettoyée, la Sentinelle reçoit la notification de résolution du problème.



Passerelle effondrée (Incident / sécurité)

Suite à la période hivernale, une partie de la passerelle s'est effondrée. L'agent du Parc naturel régional a pris en compte le problème et a programmé les travaux de réparation.



Panneau à terre (Balisage/Signalétique)

Le panneau de signalétique sur un GR a été retrouvé au sol. Le CDRP, en charge de la signalisation des chemins de randonnée a averti l'EPCI pour qu'elle puisse intervenir. Le panneau a été replacé.



Barrière PDIPR (Conflit d'usage)

Une barrière a été montée par un propriétaire privé sur un sentier de randonnée inscrit au PDIPR. Le conseil départemental a transmis l'information à l'EPCI afin qu'une personne puisse intervenir auprès du propriétaire. La barrière a été enlevée, le passage sur le sentier a été rétabli.

La mission de service public du PRNSN

En assurant l'interface entre les administrations et les acteurs du développement des sports de nature, le PRNSN est au cœur d'une politique publique partagée de développement maîtrisé des sports de nature. Il est ainsi positionné comme une plateforme d'expertise et d'innovation dans le champ des sports de nature. Il adopte une démarche prospective, au service du développement des territoires et des pratiques sportives.

Suricate est développé et animé par le PRNSN avec l'appui du ministère chargé des Sports depuis 2013.



Vous souhaitez bénéficier de Suricate® et être accompagné·e ?

Notre équipe se tient à votre disposition, n'hésitez à nous contacter par courriel suricate@sportsdenature.gouv.fr ou par téléphone **04 75 88 15 10**